Équité et transparence

Indicateurs communs

Pourquoi ce thème ?

Des pratiques commerciales équitables permettent d'assurer la pérennité des relations commerciales et visent à empêcher que l'offre et la demande ne soient uniquement dictées par les prix. La transparence signifie que la composition des prix est traçable tout au long de la chaîne. Selon le secteur, la production, en amont de la chaîne, supporte une part importante des risques. L'indicateur défini permettrait de montrer si les coûts restent bloqués au niveau de la production. Le Conseil fédéral souhaite renforcer la surveillance du marché et adapter les bases légales relatives à la collecte de données.

Objectif

> *Les pratiques commerciales loyales et déloyales sont définies, reconnues et vérifiables tout au long de la chaîne de valeur.*

Indicateur

Évolution des prix des moyens de production, des producteurs et des consommateurs,

Unité : points d'indice (année de référence = 100 ; dans le rapport agricole, base 2000/02 = 100)

A	**Moyens de production**	Indice des prix des moyens de production agricoles, par grands groupes
B	**Prix à la production**	Indice des prix à la production des produits agricoles
C	**Prix à la consommation**	Indice national des prix à la consommation, denrées alimentaires et boissons non alcoolisées

A rend compte de l'évolution des prix des intrants et des investissements, B de celle des biens et services produits et vendus par l'agriculture, C de la hausse des prix des denrées alimentaires et des boissons non alcoolisées (rapport agricole).

Données

Source

Office fédéral de la statistique (indices des prix agricoles, indice national des prix à la consommation) ; rapport agricole de l'OFAG.

Fréquence

Données annuelles, présentées conjointement dans le rapport agricole.

Charge de travail

en grande partie automatique, à partir des indices annuels existants.

Interprétation et limites

Objectif : évolution au moins parallèle des trois niveaux de prix

- Les trois niveaux de prix forment un ensemble cohérent, car les prix des moyens de production pris isolément ne sont pas suffisamment révélateurs ; s'ils augmentent alors que les prix à la production restent stables, cela exerce une pression sur les marges de production.
- Il reste à vérifier si les trois niveaux de prix évoluent effectivement en parallèle ; cette tâche est confiée à la direction du projet.
- Les travaux de la Confédération et ceux du projet doivent être harmonisés.

Résumé : les informations méthodologiques complètes figurent dans la fiche descriptive disponible dans le dossier du projet.

Christof Dietler (IGAS), David Rüetschi (SALS), Adrian Rutzer (IfA)